

La greffe d'organes sauve des vies !

Une évidence aujourd'hui ! Une évidence dont les greffés ici présents sont un bien bel exemple. Tous venus honorer par leur présence, la mémoire de celle ou de celui à qui ils doivent la vie. La mémoire de « leur donneur ». Et de ses proches, qui ont eu le courage, en plein désarroi, de confirmer la volonté du défunt.

Tous n'ont pas eu cette chance, de recevoir le don salvateur. Ils sont partis avant, par manque de greffon. Aujourd'hui en France, alors que la liste d'attente de greffe ne cesse d'augmenter, 26 000 par an, le nombre de greffés d'un organe vital stagne autour de 6 000. Un écart que la pandémie n'a fait qu'accentuer. Moins de 5.500 greffes en 2022, 967 personnes décédées avant greffe, un taux de refus à 33 %.

Malgré l'évolution de la loi au 1^{er} janvier 2017, la réalité du don d'organes reste peu connue des Français. La mort encéphalique, sa rareté, les conditions de restitution du corps, demandent à être explicitées. Il est indispensable d'intensifier l'information du grand public. Tous donateurs oui, selon la loi, mais ça ne suffit pas : il faut afficher clairement sa position à ses proches. C'est le sens de la carte d'ambassadeur du don d'organes de France ADOT : « *je suis donneur d'organes, je le dis à mes proches, je promeus ce geste citoyen* ». Nos proches doivent connaître notre volonté. Les coordinations le confirment : lorsque le défunt a informé ses proches de sa position sur le don d'organes, ceux-ci respectent sa volonté.

Dans son Manifeste pour le don d'organes diffusé fin 2021, le collectif Greffes+ et France ADOT proposent d'instaurer en France une véritable « **Culture du don** ». Auprès du grand public, mais aussi au sein de l'hôpital où le sujet reste trop souvent « tabou » ! Pour faire en sorte qu'à terme, le don d'organes devienne naturel. Présumé oui, mais pas seulement. Qu'il soit volontariste, basé sur les grands principes d'altruisme, de

solidarité, de générosité et de fraternité. Qu'il devienne une évidence. « *Je suis donneur et mes proches le savent !* »

Honorer les donneurs et leur famille, en proposant d'instaurer des lieux de mémoire, c'est contribuer à déployer cette culture du don. La loi de bioéthique de 2004 l'impose aux hôpitaux. Le Manifeste propose d'étendre ces lieux aux villes, dans un lieu public visible, en partenariat étroit avec la municipalité.

A Hillion ce 22 juin, cet *Arbre de Vie*, ce ginkgo biloba symbole de longévité, rappellera aux Hillionnais que leur ville aura été « *dans les toutes premières communes costarmoricaines* » à créer ce lieu de vie, de réflexion, en hommage aux donneurs et à leurs familles. Après Plussulien, Uzel, Lannion, Tréguier, Plérin, Saint-Julien, Yffiniac dont les maires ici présents ou représentés montrent leur engagement.

Hillion restera aussi une 1^{ère} dans la mesure où c'est aujourd'hui la **28^{ème} Journée Nationale du Don d'Organes**, initiée le 4 mai 1996 par France ADOT. L'occasion d'innover en proposant à tous nos amis greffés ici présents, ou représentés, d'adresser symboliquement un message de remerciement à leur donneur. Un message qui restera accroché au ginkgo biloba jusqu'à sa destruction naturelle.

Merci à Madame le Maire, Annie GUENNOU – par ailleurs la 1^{ère} femme de notre liste, et son Conseil Municipal, de l'avoir compris et d'avoir accepté notre proposition. Merci au personnel municipal d'avoir contribué efficacement à la mise en place de cette journée. Merci à Mmes et Mr les maires présents. Merci à la presse de contribuer à la diffusion de cette information, pour une meilleure connaissance du don et de la greffe.

Merci aux représentants nationaux et départementaux de la classe politique pour leur présence, qui montre à quel point notre démarche citoyenne est comprise.

C'est une grande marque de soutien au monde associatif et aux infatigables bénévoles de France ADOT, de France Rein et autres associations de greffés. Le don d'organes reste quelque chose à part. Une réflexion qu'on a toujours envie de *remettre à plus tard*.

Une réflexion que nos bénévoles, sur le terrain, savent provoquer, savent faire cheminer. Formulons le vœu que ces 8 villes des Côtes d'Armor soient les premières d'une longue liste costarmoricaine de communes à s'être positionnées dans cette démarche. D'autres projets sont en cours, qui contribueront à *faire verdier la carte interactive* des Arbres de vie plantés en France.

Mais ne nous arrêtons pas en si bon chemin !

Le collectif Greffes+ a imaginé, au niveau des communes et toujours en regard de ces lieux de mémoire, une communication visuelle répétitive. Sous les panneaux d'entrée des villes de France, ajouter un panneau « **Ville ambassadrice du don d'organes** » associé au symbolique ruban vert. Un message régulièrement adressé à nos concitoyens, aux visiteurs, qui incitera chacun à réfléchir à ce sujet qui nous concerne tous, à entamer la discussion en famille, à informer ses proches. Ceci d'autant plus s'il est relayé, « en ville », par un lieu de mémoire tel que celui d'Hillion. Alors pourquoi pas Hillion prochainement ?

La Fédération France ADOT s'implique totalement dans cette démarche, tout comme France Rein avec qui nous agissons de concert en Côtes d'Armor.

Merci à toutes et à tous de votre présence.

Interventions :

Mme le maire Annie GUENNOU

Hervé LE SERRE, ADOT22

Damien OUDOT, représentant du GHT et de la Coordination de St-Brieuc

Béatrice HAMON, témoin greffée d'Yffiniac

Pr Frédéric GAUTHIER, remerciement des greffeurs aux familles de donneur

Marion LE POULICHET, Présidente de France Rein 22

M Alain CADEC et Gérard LAHELLEC, Sénateurs

